

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 90.636.724, un actif net de D : 66.508.616 et un bénéfice de la période de D : 786.403.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 30 Juin 2021, 27,87% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de la période, 5,47% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 10,94% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	60 398 053	80 792 752	66 201 045
Obligations et valeurs assimilées		56 756 914	75 620 043	62 051 489
Titres OPCVM		3 641 139	5 172 709	4 149 556
Placements monétaires et disponibilités		30 195 709	18 660 493	19 735 306
Placements monétaires	5	5 032 416	13 603 406	4 806 655
Disponibilités		25 163 293	5 057 087	14 928 651
Créances d'exploitation	6	42 962	667 789	30 526
TOTAL ACTIF		90 636 724	100 121 034	85 966 877
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	176 626	224 231	219 084
Autres créditeurs divers	8	23 951 482	8 243	117 606
TOTAL PASSIF		24 128 108	232 474	336 690
ACTIF NET				
Capital	9	65 212 125	97 896 943	82 328 152
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		422	113	95
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 296 069	1 991 504	3 301 940
ACTIF NET		66 508 616	99 888 560	85 630 187
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		90 636 724	100 121 034	85 966 877

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

Note	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
	884 834	1 674 042	1 171 836	2 261 293	
Revenus du portefeuille- titres	10				
Revenus des obligations et valeurs assimilées		764 442	1 553 650	1 028 403	2 117 860
Revenus des titres OPCVM		120 392	120 392	143 433	143 433
Revenus des placements monétaires	11				
		44 377	70 783	10 000	87 426
Revenus des prises en pension					
		59 363	535 344	126 154	129 422
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		988 574	2 280 169	1 307 990	2 478 141
Charges de gestion des placements	12				
		(177 222)	(415 995)	(224 831)	(450 618)
REVENU NET DES PLACEMENTS		811 352	1 864 174	1 083 159	2 027 523
Autres charges	13				
		(24 651)	(67 918)	(27 348)	(52 853)
RESULTAT D'EXPLOITATION		786 701	1 796 256	1 055 811	1 974 670
Régularisation du résultat d'exploitation		(181 542)	(500 187)	40 083	16 834
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		605 159	1 296 069	1 095 894	1 991 504
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		181 542	500 187	(40 083)	(16 834)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(49 339)	7 684	(142 240)	(23 241)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		49 041	128 905	44 040	(1 288)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		786 403	1 932 845	957 611	1 950 141
					4 073 828

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	786 403	1 932 845	957 611	1 950 141	4 073 828
Résultat d'exploitation	786 701	1 796 256	1 055 811	1 974 670	3 863 319
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(49 339)	7 684	(142 240)	(23 241)	73 839
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	49 041	128 905	44 040	(1 288)	136 670
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(2 433 381)	(2 433 381)	(3 796 848)	(3 796 848)	(3 796 848)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(6 869 959)	(18 621 035)	3 127 248	3 178 511	(13 203 549)
Souscriptions					
- Capital	105 871 371	204 108 904	54 992 015	107 018 289	220 988 653
- Régularisation des sommes non distribuables	148 223	197 537	17 872	37 489	107 455
- Régularisation des sommes distribuables	3 583 251	7 819 712	2 006 536	4 426 249	8 061 518
Rachats					
- Capital	(112 127 981)	(221 317 739)	(51 676 420)	(103 629 511)	(233 374 665)
- Régularisation des sommes non distribuables	(151 071)	(241 318)	(17 535)	(38 937)	(137 942)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 193 752)	(9 188 131)	(2 195 220)	(4 635 068)	(8 848 568)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(8 516 937)	(19 121 571)	288 011	1 331 804	(12 926 569)
ACTIF NET					
En début de période	75 025 553	85 630 187	99 600 549	98 556 756	98 556 756
En fin de période	66 508 616	66 508 616	99 888 560	99 888 560	85 630 187
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	700 685	808 201	930 779	930 059	930 059
En fin de période	639 265	639 265	963 399	963 399	808 201
VALEUR LIQUIDATIVE	104,039	104,039	103,683	103,683	105,952
TAUX DE RENDEMENT	0,98%	2,05%	0,93%	1,93%	4,07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » dispose de la ligne de BTA 10 ans 8% NOV 2030 évalué selon la courbe des taux.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 30 Juin 2021.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à D : 60.398.053 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		54 600 150	56 756 914	85,34%
Obligation de sociétés		19 761 886	20 331 228	30,57%
AB SUB 2008-01 A	20 000	266 520	268 072	0,40%
AB SUB 2008-01 A	15 000	199 890	201 054	0,30%
AB SUB 2008-01 B	20 000	700 000	704 400	1,06%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	266 420	275 313	0,41%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	799 435	833 992	1,25%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	798 990	833 462	1,25%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 665 139	2 793 478	4,20%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	333 143	349 185	0,53%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	250 000	259 300	0,39%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	250 000	261 080	0,39%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	70 000	72 753	0,11%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	170 000	176 684	0,27%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	40 000	41 907	0,06%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	400 000	414 400	0,62%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	200 000	207 200	0,31%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	100 000	101 004	0,15%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	99 996	101 003	0,15%
AB SUB 2021 10 ANS TMM+ 2,8%	20 000	2 000 000	2 024 592	3,04%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	375 000	377 280	0,57%
ATB SUB 2009 B1	5 000	150 000	150 789	0,23%
ATB SUB 2009 B2	10 000	533 235	536 179	0,81%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	204 280	0,31%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	204 280	0,31%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	100 000	101 789	0,15%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	50 000	50 894	0,08%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	300 000	305 540	0,46%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	150 000	152 770	0,23%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	200 000	204 056	0,31%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	50 000	51 588	0,08%
ATTIJ LEAS 2016/1 C A 7.5%	2 500	50 000	52 810	0,08%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	150 000	158 714	0,24%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	140 000	140 706	0,21%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	400 000	402 016	0,60%

BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	400 000	402 336	0,60%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	825 000	855 360	1,29%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	330 000	336 417	0,51%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 100 000	1 121 392	1,69%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	275 000	280 348	0,42%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	80 000	81 789	0,12%
CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	60 000	61 342	0,09%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	60 000	60 041	0,09%
HL 2014/1 7.8% B TF	20 000	400 000	416 682	0,63%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	2 000	2 021	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	30 000	30 728	0,05%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	200 000	211 940	0,32%
HL 2017-3 8% A TF	326	12 518	13 191	0,02%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	100 000	103 784	0,16%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	600 000	637 784	0,96%
STB 2008/2	40 000	1 000 000	1 018 944	1,53%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	200 000	204 044	0,31%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	50 000	51 016	0,08%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	150 000	153 148	0,23%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	825 000	860 196	1,29%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	404 600	416 155	0,63%
Emprunts national		375 000	375 576	0,56%
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	375 000	375 576	0,56%
Bons du trésor assimilables		34 463 264	36 050 110	54,20%
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 499 062	8,27%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 910 483	23 724 246	35,67%
BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 910 800	1 976 849	2,97%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 698 500	4 849 953	7,29%
Titres OPCVM		3 498 614	3 641 139	5,47%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	19 875	2 064 154	2 031 801	3,05%
FINA O SICAV	489	50 051	57 186	0,09%
GO SICAV	2 923	300 087	355 986	0,54%
PLACEMENT OBLIGATAIRE				
SICAV	1 366	144 605	141 587	0,21%
SANADET SICAV	1 297	142 315	139 130	0,21%
UGFS BONDS FUNDS	77 058	797 402	915 449	1,38%
TOTAL		58 098 764	60 398 053	90,81%
Pourcentage par rapport au total actifs				66,64%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021 à D : 5.032.416 se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% actif net
Comptes à terme		100 000	101 685	0,15%
Placement BTL au 21/02/2022 (au taux fixe 6,15%)	360 jours	100 000	101 685	0,15%
Certificats de dépôt		4 923 973	4 930 731	7,41%
Certificat de dépôt AB au 21/09/2021 (au taux de 7,75%)	90 jours	4 923 973	4 930 731	7,41%
TOTAL		5 023 973	5 032 416	7,57%
Pourcentage par rapport au total des actifs				5,55%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à D : 42.962, contre un solde de D : 667.789, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	2 017	20 847	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	30 000	10 433	25 000
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	580 983	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	-	50 000	-
Charges payées d'avance (**)	5 419	-	-
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	42 962	667 789	30 526

(*)

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(**) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées réalisées avant le 19 Février 2021, calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021 qui seront étaillées jusqu'au 30/09/2021.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à D : 176.626, contre D : 224.231, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	176 626	224 231	219 084
Total	176 626	224 231	219 084

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à D : 23.951.482, contre D : 8.243, au 30/06/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	7 030	8 243	7 990
Retenue à la source	-	-	1 992
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	23 944 452	-	107 624
Total	23 951 482	8 243	117 606

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	82 328 152
Nombre de titres	808 201
Nombre d'actionnaires	1 934

Souscriptions réalisées

Montant	204 108 904
Nombre de titres émis	2 003 700
Nombre d'actionnaires nouveaux	104

Rachats effectués

Montant	(221 317 739)
Nombre de titres rachetés	(2 172 636)
Nombre d'actionnaires sortants	(242)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 684
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	128 905
Régularisation des sommes non distribuables	(43 781)

Capital au 30-06-2021

Montant	65 212 125
Nombre de titres	639 265
Nombre d'actionnaires	1 796

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2021 à D : 884.834, contre D : 1.171.836 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<u>Revenus des obligations</u>	<u>316 217</u>	<u>657 607</u>	<u>579 757</u>	<u>1 232 653</u>	<u>2 201 324</u>
- Intérêts	316 217	657 607	579 757	1 232 653	2 201 324
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>448 225</u>	<u>896 043</u>	<u>448 646</u>	<u>885 207</u>	<u>1 810 436</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national	448 225	896 043	448 646	885 207	1 810 436
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>120 392</u>	<u>120 392</u>	<u>143 433</u>	<u>143 433</u>	<u>143 433</u>
- Dividendes	120 392	120 392	143 433	143 433	143 433
TOTAL	884 834	1 674 042	1 171 836	2 261 293	4 155 193

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2021 à D : 44.377, contre D : 10.000 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des comptes à terme	1 227	1 685	-	-	-
Intérêts des dépôts à vue	36 392	62 340	10 000	24 982	71 361
Intérêts des certificats de dépôt	6 758	6 758	-	62 444	62 444
TOTAL	44 377	70 783	10 000	87 426	133 805

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 177.222, contre D : 224.831 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Rémunération de gestionnaire	177 222	415 995	224 831	450 618	890 730
TOTAL	177 222	415 995	224 831	450 618	890 730

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 24.651, contre D : 27.348, pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Redevance du CMF	19 857	46 610	25 191	50 489	99 802
Services bancaires et assimilés	3 965	5 165	1 947	2 154	5 845
Commission sur pensions livrées (*)	829	15 943	-	-	-
Autres	-	200	210	210	210
TOTAL	24 651	67 918	27 348	52 853	105 857

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.